



La Porte du Hainaut

Communauté d'Agglomération

La Porte du Hainaut est une Communauté d'agglomération réunissant 47 communes et 160 000 habitants. Située au cœur de la Région Hauts-de-France, elle est au centre d'un carrefour autoroutier permettant de relier Bruxelles, Dunkerque, Calais ou encore Paris et Douai.

Territoire dynamique, elle comporte trente parcs d'activités économiques et une zone franche urbaine, des entreprises dans des domaines de pointe (aéronautique, ferroviaire, pharmaceutique, automobile, logistique...). Trois hôtels d'entreprises sont aussi installés sur son territoire, à Denain, Escaudain, Escautpont et Saint-Amand-les-Eaux.

Le siège de La Porte du Hainaut est implanté sur le site d'Arenberg Creative Mine, un lieu dédié à l'Image et aux médias numériques. L'Université Polytechnique des Hauts-de-France y a installé son laboratoire de recherche de Design Audiovisuel, DeVisu, et, à moyen terme, c'est toute sa filière audiovisuelle qui prendra ses quartiers sur cet ancien site minier. Un lieu est aussi proposé aux start-ups travaillant dans ce domaine, afin de créer des synergies entre étudiants, chercheurs et entrepreneurs.

Mais La Porte du Hainaut, c'est aussi un territoire de tourisme, avec l'unique station thermale installée au nord de Paris, Saint-Amand-les-Eaux, et une diversité de paysages, entre forêt, campagnes et voies d'eau. Sans oublier un patrimoine gastronomique et de nombreuses festivités locales.

www.agglo-porteduhainaut.fr

La Porte du Hainaut recrute un(e)

TECHNICIEN.ENE DE SALUBRITÉ ET DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE

FICHE DE POSTE

Date limite de candidature :	09/10/2020
Date prévue du recrutement :	Poste à pourvoir dans les meilleurs délais
Type de recrutement :	Fonctionnaire ou contractuel
Salaire indicatif :	Selon niveau et/ou expérience
Nombre d'offre(s) :	1
Grades/Cadres d'emplois	Technicien

MISSION(S) :

Sous la responsabilité du chef de service Habitat Privé et Lutte contre l'Habitat Indigne, au sein de la Direction Habitat et Renouvellement Urbain du Pôle Aménagement et Développement du Territoire, en binôme avec la chargée de mission Lutte contre l'Habitat Indigne, vous assurez les visites de qualification et de levée des désordres des logements, l'instruction, et le suivi des dossiers d'APML, d'AML et d'Autorisation Préalable de Diviser, et l'aide à la mise en œuvre des procédures de lutte contre l'habitat indigne relevant des pouvoirs de police du maire en appui aux communes.



ACTIVITÉS PRINCIPALES

- **Mise en œuvre des outils de la loi ALUR**
 - Instruction technique, administrative et suivi des dossiers d'Autorisation Préalable de Mise en Location, de Déclaration de Mise en Location et d'Autorisation préalable de diviser,
 - Information des communes et des particuliers sur les dispositifs,
 - Sensibilisation des locataires et propriétaires sur leurs droits et devoirs,
 - Visites des logements soumis à l'Autorisation Préalable de Mise en Location avant délivrance de l'autorisation, Autorisation Préalable de Diviser,
 - Visites des logements conventionnés ANAH sans travaux,
 - Organisation et planification des rendez-vous avec les propriétaires,
 - Gestion des données dans le logiciel (ESABORA),
 - Rédaction de courriers, notes, comptes rendus, constats, procès-verbaux, arrêtés.

- **Appui aux communes dans l'exercice de leur pouvoir de police du maire**
 - Apporter un appui opérationnel aux communes pour la mise en place des procédures,
 - Garantir la sécurisation juridique des procédures,
 - Visites, en binôme avec la commune, des logements signalés ou issus du listing du conventionnement avec la CAF,
 - Rédaction des rapports de visites, compte-rendu,
 - Information aux propriétaires et locataires,
 - Evaluation des risques pour la santé et/ou la sécurité des habitants,
 - Proposer des solutions techniques et préventives et correctives,
 - Accompagnement administratif et technique de la commune dans la mise en œuvre des procédures (RSD, Décret Décence, Insalubrité).

- **Animation et communication sur la mise en œuvre opérationnelle de la politique de Lutte contre l'Habitat Indigne**
 - Suivi et rendu-compte de l'activité du service et recueillir les statistiques,
 - Participation aux réflexions sur la mise en œuvre de la politique,
 - Suivi administratif, technique et juridique de la politique.

- **Appui à la mise en œuvre de la politique de Lutte contre l'Habitat Indigne**
 - Participer à la mise en place de la politique communautaire,
 - Définition et calibrage des modes opératoires d'instruction,
 - Mobiliser et animer le réseau de partenaires,
 - Suivi administratif, technique et juridique de la politique.

COMPÉTENCES REQUISES

Expérience avérée souhaitée dans le domaine de la lutte contre l'habitat indigne, la rénovation de l'habitat.



- **Savoir-faire / Savoir être :**

- Connaissances juridiques sur les pouvoirs de police du maire et leur mise en application (salubrité, santé, sécurité, environnement et tranquillité publique),
- Connaissances juridiques sur les pouvoirs de police du maire et leur mise en application (salubrité, santé, sécurité, environnement et tranquillité publique),
- Connaissances technique bâtiminaire et notamment en pathologie du bâtiment,
- Aptitudes au travail en partenariat avec les services municipaux (techniques, CCAS, Logement, Urbanisme, et les institutions (ARS, Sous-Préfecture, CAF...),
- Maîtrise de l'expression écrite et orale,
- Capacité à développer des partenariats et animer un réseau d'acteurs,
- Maîtrise des outils informatiques : Word, Excel, Access,
- Capacité à intégrer des logiciels informatiques (SIG, Esabora...).

- **Savoir-être**

- Sens du travail en équipe, des relations humaines et aptitude à la transversalité,
- Capacités à communiquer, à négocier et à gérer des conflits,
- Rigueur, organisation et dynamisme, réactivité, capacité d'adaptation, qualités d'initiatives et force de proposition,
- Sens du service public,
- Titulaire Permis B

RISQUES PROFESSIONNELS LIÉS AU POSTE

Cf : Document Unique en cours d'élaboration

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

Les candidatures (Lettre de motivation + CV) sont à adresser **avant 09/10/2020**

➤ par voie postale à :

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut
Site minier de Wallers-Arenberg
Rue Michel-Rondet
BP 59
59135 WALLERS-ARENBERG

➤ ou par voie numérique à :
drh@agglo-porteduhainaut.fr